



Promouvoir l'ouverture sur l'Europe et le contact avec les autres

DEC COLLEGE

Cahier des charges
Rentrée 2024



UCAPE

Union pour la Culture et l'Avenir Professionnel en Europe
Union for Culture and Professional Advancement in Europe

Diplôme Européen de Compétence

Niveau Collège

Une formation humaniste, culturelle et linguistique

1. U.C.C. SEJOUR TRANSNATIONAL

Un séjour de cinq jours consécutifs minimum (temps de transport compris), dans un pays où la langue véhiculaire est parlée ou est étudiée, ou un en France dans une structure anglophone. Le contact avec l'habitant est essentiel afin que le jeune puisse perfectionner la langue pour mieux connaître la culture et la vie quotidienne du pays.

***Le D.E.C. reste accessible à l'élève moyen.
Les modalités du D.E.C. restent souples et pourront être
adaptées selon le système éducatif du pays concerné.***

Le séjour peut être remplacé ou complété par des échanges écrits ou numériques tels que eTwinning, Sky/Zoom/Teams, Planet Fraternity, par exemple.

Les échanges virtuels doivent représenter un total de 15 heures d'échanges avec les partenaires.

Lors de la demande de D.E.C. mentionner la nature du séjour : échange écrit ou numérique, voyage réalisé dans le cadre familial ou séjour à l'initiative de l'établissement.

Les établissements sont libres dans leur organisation pour valider le séjour : un oral, ou une production, individuel ou collectif.

2. U.C.C. LANGUE(S)

L'élève doit être capable de comprendre ou de se faire comprendre selon le niveau de scolarité atteint.

Une évaluation orale (individuelle ou en binôme) valide la compétence linguistique des élèves. Cette évaluation vérifie les capacités d'expression et de compréhension dans la ou les langues présentées.

C'est l'établissement d'origine de l'élève qui valide l'UCC Langue(s) au vu des résultats de l'épreuve orale organisée pour la circonstance et à condition que le niveau atteint soit celui attendu dans le niveau de la classe concernée.

Le DEC mentionnera les langues validées si l'élève en présente plusieurs.

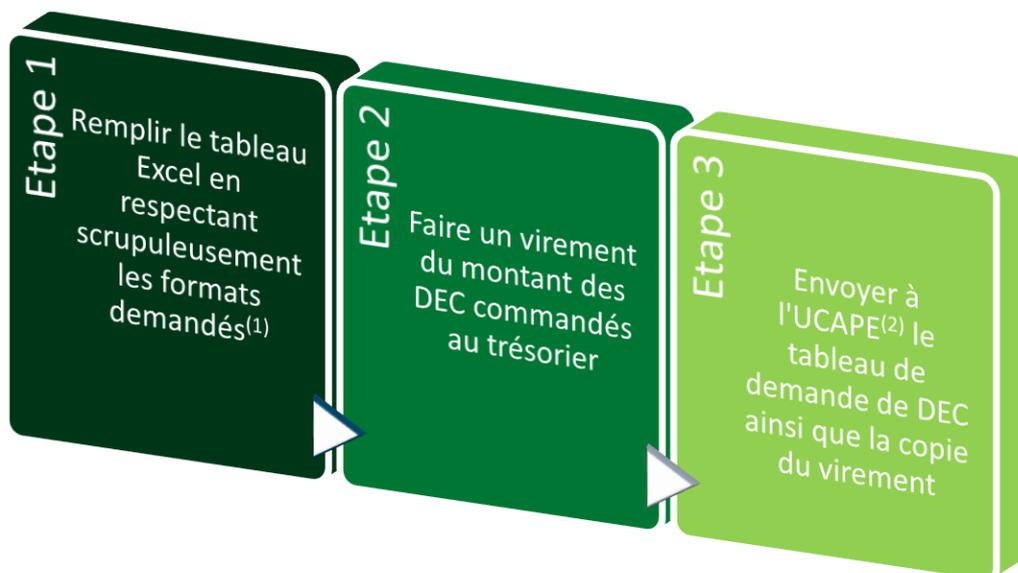
NB : Les élèves ayant validé une certification (DELF, Cambridge, Goethe, Cervantes, Perugia, Siena) sont dispensés de cette épreuve.

3. U.C.C. CONNAISSANCE DE L'EUROPE

Si l'établissement ne peut proposer qu'un seul thème (institutions européennes, histoire, géographie, etc ...), ce sont les institutions qui seront traitées pour faire connaître l'organisation de l'Union Européenne. Il est possible de proposer plusieurs thèmes aux élèves (dans le cadre de travaux interdisciplinaires par exemple). Différentes formules sont possibles, selon les moyens humains dans l'établissement. Soit des cours spécifiques, soit une visite d'un lieu caractéristique de la construction européenne, soit un travail de recherche.

La validation de cette UCC se fera à l'oral ou à l'écrit, par un contrôle, un quizz des connaissances, ou encore une production que proposera l'élève. Il importe de s'assurer qu'il ne s'agisse pas d'une compilation de copier/coller d'internet ou d'une réponse à une question posée à une I.A. mais d'une recherche structurée dont l'élève est capable de rendre compte.

PROCEDURE A SUIVRE POUR TOUTE DEMANDE DE DEC



(1) Le tableau est à télécharger sur le site de l'UCAPE.

(2) Toute demande de DEC est à adresser à : ucapeinfos@gmail.com

Il faut prévoir un délai de deux mois entre l'envoi de la demande et la réception des diplômes.